



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2023-492

PUBLIÉ LE 1 SEPTEMBRE 2023

Sommaire

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris / Cabinet

75-2023-09-01-00033 - Arrêté portant délégation de signature en matière de vente des biens meubles saisis (1 page)

Page 3

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2023-09-01-00033

Arrêté portant délégation de signature en
matière de vente des biens meubles saisis

**Direction régionale des Finances
publiques d'Île de France et de Paris**
94 rue Réaumur
75104 Paris Cedex 02

Paris, le 1^{er} septembre 2023

ARRÊTÉ PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

**L'administratrice générale des finances publiques,
Directrice régionale des finances publiques d'Île-de-France et de Paris,**

Vu le livre des procédures fiscales et notamment son article R*260A-1 ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques du 7 novembre 2011 ;

Arrête:

Article 1^{er} :

Délégation de signature est donnée à :

Monsieur Rémi VAN LEDE, administrateur de l'État ;

Monsieur Frédéric BENTEJAC, administrateur de l'État ;

Madame Marie-Aimée MUSY, administratrice de l'État;

Madame Nadia HIMPENS, administratrice de l'État ;

Monsieur Pascal BOUTHIER, administrateur des finances publiques;

en vue d'autoriser la vente des biens meubles saisis.

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

**L'administratrice générale des finances publiques,
Directrice régionale des finances publiques
d'Île-de-France et de Paris**

signé

Sophie MAHIEUX